

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE PORTES

Par arrêté en date du 22 septembre 2023, Monsieur Le Maire de Portes (Eure) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune.

Elle se déroulera durant 31 jours consécutifs du 19 octobre 2023 à 18h00 au 21 novembre 2023 à 12h00, le siège de l'enquête étant fixé en mairie de Portes rue de La Garenne 27190 Portes.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier complet, dans sa version imprimée et numérique, comprenant notamment les avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale et des PPA, est déposé en mairie de Portes où toute personne intéressée pourra le consulter aux jours et heures habituels d'ouverture au public, et formuler éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Les observations et propositions peuvent être déposées par écrit sur le registre d'enquête en mairie de Portes, ou par voie électronique à pluportes472@gmail.com (objet : enquête publique P.L.U. Portes), ce jusqu'au 21 novembre 2023 à 12h00, date de réception.

Une version dématérialisée du dossier est également consultable sur le site internet de la préfecture de l'Eure à l'adresse suivante :

<http://www.eure.gouv.fr>

Rubriques : Actions-de-l-Etat/Amenagement-du-territoire-construction-logement/Documents-d-urbanisme-des-communes/PLU-Enquetes-publiques

Les observations et propositions transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la préfecture de l'Eure. Les dépôts d'observations peuvent se faire pendant toute la durée de l'enquête. Le contributeur peut s'opposer à ce que son identité apparaisse. Les contributions peuvent ainsi être anonymisées sur requête du contributeur lors de leur formulation.

Le public est informé que les contributions sont susceptibles d'être mises en ligne avec le rapport d'enquête publique.

Par décision du 18 juillet 2023, le tribunal administratif de Rouen a désigné :

- Monsieur Jean-Paul LE VOURC'H, retraité du Ministère de la Justice, en qualité de commissaire enquêteur.
- Monsieur Gilles SAPIN, retraité d'ERDF, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Des permanences seront assurées par le commissaire enquêteur ou son suppléant à la mairie de Portes, afin de renseigner le public et recevoir ses observations :

- | | |
|----------------------------------|---|
| - Jeudi 19 octobre 2023 | de 18h00 à 21h00 (ouverture de l'enquête) |
| - Jeudi 9 novembre 2023 | de 18h00 à 21h00 |
| - Samedi 18 novembre 2023 | de 9h00 à 12h00 |

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront adressées au maire de Portes pour y être tenus sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces documents seront également publiés pendant un an sur le site internet de la Préfecture de l'Eure.

Après réception des conclusions du commissaire enquêteur, le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et celles du commissaire enquêteur, sera proposé à l'approbation du conseil municipal.

Toute information complémentaire concernant le projet peut être obtenue auprès de la mairie de Portes.

Le présent avis est affiché en mairie, sur le site internet de la Préfecture de l'Eure et communiqué par tout autre moyen légal en vigueur sur le territoire.

Le Maire,

Marcel SAPOWICZ